

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Occasion de paix «gâchée» en Aceh

Washington (AFP) — Les États-Unis ont reproché hier au gouvernement indonésien et aux rebelles séparatistes de la province d'Aceh d'avoir laissé passer «une rare occasion» de paix, après l'échec hier de pourparlers menés à Tokyo.

Guantanamo: plainte rejetée

Washington (AP) — Un groupe de personnes qui avait porté plainte contre le président américain George W. Bush pour le traitement infligé aux prisonniers de Guantanamo, et dont la plainte avait été déboutée par une cour fédérale, a vu son appel rejeté par la Cour suprême hier.

L'humain transgénétique est à nos portes

Il est maintenant possible de réprimer des gènes indésirables en introduisant des gènes appelés anti-sens

PAULINE GRAVEL LE DEVOIR

L'humain transgénétique est à nos portes et vraisemblablement inévitable. Il est donc grand temps que nous en discutions afin de prévenir les dérives, avertit Marc-André Sirard, directeur du Centre de recherche en biologie de la reproduction de l'Université Laval.

Marc-André Sirard avoue avoir été abasourdi à la lecture des prévisions annoncées par Gregory Stock, directeur du programme médecine, technologie et société à l'École de santé publique de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), dans son dernier ouvrage intitulé Redesigning Humans, et par celles de Francis Fukuyama, professeur d'économie politique internationale à la Paul H. Nitze School of Advanced International Studies de la Johns Hopkins University, qui publiait l'année dernière Our Posthuman Future.

Bien que Marc-André Sirard s'applique à raffiner les techniques de clonage chez les animaux, il est loin d'être rassuré par l'utilisation de ces technologies chez l'humain. En fait, il n'imaginait pas qu'on puisse envisager de procéder à de telles manipulations chez l'humain dans un avenir prochain, avoue-t-il en entrevue. Et pourtant, les sérieux arguments soulevés par les deux auteurs américains, pour le moins respectables, l'ont convaincu qu'un tel scénario est possible et qu'il est important de commencer à y réfléchir dès maintenant.

Selon Stock et Fukuyama, lorsque l'humain aura accès à son



De petits humains sans défauts, ou presque? La réalité pourrait fort bien rejoindre la science-fiction, et plus tôt qu'on ne le pense.

devenir médical, il le refusera. Or ce refus d'être malade l'incitera à opter pour les méthodes de réparation génétique qui sont aujourd'hui en plein développement et qui permettent de corriger non seulement le défaut génétique d'un individu mais également celui de ses descendants, résume Marc-André Sirard.

«Compte tenu de ses penchants naturels, l'humain aura du mal à résister à ce glissement, précise-t-il. Quand cette technique sera disponible et que certains patients l'auront expérimenté avec succès, d'autres individus seront tentés de leur emboîter le pas, croyant que s'ils ne le font pas, leur progéniture sera désavantagée. Et à une échelle plus large encore, soucieux de ne pas perdre leur hégémonie aux dépens des Chinois, les États-Unis céderont à la tentation compte tenu que leurs compétiteurs, eux, pourraient s'en servir»

Avantages économiques

Le diktat de l'économie sur les gouvernements et leur politique de santé exercera également une pression supplémentaire qui motivera

les hommes à avoir recours à la transgénèse, préviennent les auteurs. Si par transgénèse il devient possible d'empêcher qu'un enfant souffre de diabète, les parents pourraient, par exemple, être contraints d'assumer les coûts de la maladie de leur enfant s'ils n'acceptent pas de faire corriger les défauts génétiques dont ils sont porteurs et qui sont à l'origine de cette pathologie. «L'avantage économique d'avoir une population moins malade est extrêmement puissant, souligne Marc-André Sirard. Or, compte tenu que les Américains sont capables de beaucoup de choses pour protéger leur compétitivité et leur richesse, on peut imaginer qu'ils acceptent d'utiliser la transgénèse»

Les récentes avancées dans la mise au point des techniques de transgénèse nous montrent que toutes ces réflexions sont loin d'être de la science-fiction. La preuve: des scientifiques américains et canadiens ont réussi à donner vie à des vaches et à des souris auxquelles ils avaient greffé un chromosome humain artificiel

comprenant les gènes responsables de la synthèse d'anticorps humains. «Lorsqu'on vaccine un de ces animaux contre une maladie comme la variole, par exemple, son système immunitaire enclenche la fabrication d'anticorps humains contre le pathogène de cette maladie, explique Marc-André Sirard. On recueille ensuite ces anticorps circulant dans le sang ou le lait de l'animal et on peut les administrer à un patient atteint de la variole qui en ressentira les effets bénéfiques immédiatement»

Aujourd'hui, il est donc possible de construire un chromosome humain de toutes pièces. Par des techniques de culture de cellules, on dépouille dans un premier temps un chromosome de tous les gènes qui codent pour des fonctions non désirées. Puis, on greffe de nouveaux gènes au centromère du chromosome, c'est-à-dire le nœud du chromosome où les deux brins de l'X se croisent et à partir duquel s'initie la réplication du contenu génétique. «Les gènes que l'on introduit

peuvent aussi bien servir à produire des anticorps qu'à corriger le défaut d'un gène présent sur un autre chromosome et qui serait associé au diabète. Tout est possible», souligne Marc-André Sirard.

Réprimer les gènes indésirables

Jusqu'à récemment, on pouvait facilement ajouter des gènes par transgénèse dans le but d'accroître l'activité d'un gène peu fonctionnel. Mais il était beaucoup plus compliqué d'enlever afin de diminuer l'activité d'un gène néfaste, raconte le scientifique. Or il est maintenant possible de réprimer des gènes indésirables en introduisant des gènes appelés anti-sens. Ceux-ci codent pour une petite séquence génétique qui ira interférer avec l'expression du gène que l'on désire retrancher. «On peut même doser la force de la répression», précise le chercheur avant d'ajouter que cette nouvelle technologie bouleversera la médecine des prochaines années.

«On pourrait ajouter à un embryon humain un 47<sup>e</sup> chromosome (l'humain en possède normalement 46), dans lequel on aurait inséré des «gènes anti-sens» qui iraient contre-carier d'autres gènes défectueux situés ailleurs dans le génome, ou des gènes qui traitent en compensant d'autres peu efficaces, explique M. Sirard. On pourrait aussi faire en sorte que ce chromosome supplémentaire ne soit pas transmissible aux générations suivantes. La peur de modifier l'être humain a jamais été ainsi éliminée»

Devant l'imminence de telles possibilités thérapeutiques, Marc-André Sirard insiste sur l'importance d'adopter une attitude prospective. «Il faut arrêter de réagir à la science a posteriori, dit-il. Il faut accompagner son développement et jusqu'à un certain point le diriger si on ne veut pas se réveiller un bon matin avec une réalisation scientifique que nous n'avions pas nécessairement prévue et souhaitée»

Appel en faveur du Fonds contre le sida, la tuberculose et le paludisme

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Des organisations non gouvernementales (ONG) européennes et américaines ont lancé hier aux dirigeants des pays les plus riches du monde un appel en faveur du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, à l'occasion de l'ouverture à Genève de l'assemblée mondiale de la santé.

Dans un communiqué publié hier, ces ONG précisent avoir lancé une campagne intitulée «Fund the Fund» (financez le Fonds) afin de doter le Fonds mondial, constitué en janvier 2002, de ressources adéquates à court et à long terme.

«Il est vital que, dans le cadre du prochain sommet du G8 à Éviân, les pays les plus riches s'engagent à couvrir les besoins du Fonds mondial pour l'année en cours, lesquels se

chiffrent à 1,4 milliard \$US», a déclaré le docteur Hélène Rossert, citée dans un communiqué publié hier par ses ONG. «Il est également indispensable que ces mêmes pays conviennent pour l'avenir d'un mécanisme de financement équitable, indexé sur leur produit national brut», ajoute Mme Rossert, représentante des ONG des pays développés au sein du conseil d'administration de Fonds mondial.

Un Bar des sciences... musical

Le glas sonne-t-il pour les instrumentistes?

LE DEVOIR

Place à la musique issue du labeur des scientifiques ce soir à 17h30, au Barouf (4171, rue Saint-Denis). Au menu de cette nouvelle édition du Bar des sciences organisée par le magazine Québec Science et le consulat général de France, on discutera de la place croissante qu'occupe l'informatique et l'électronique dans la production musicale.

Le glas sonne-t-il pour les instrumentistes? Les scientifiques Philippe Depalle, professeur à la faculté de musique de l'université McGill, et Daniel Ar-

fib, chercheur au Laboratoire de musique et d'acoustique du CNRS en France, nous montreront que la science tente de redonner au musicien son rôle d'interprète.

En compagnie de musiciens tels que Michel Lemieux, Michaël Nafi de l'Orchestre baroque de Montréal et Jean Vanasse, président de l'Off Festival de jazz, les deux scientifiques décriront l'état de l'art de ces nouveaux instruments qui permettent à l'inspiration la plus débridée de s'exprimer. Le débat animé par Frédéric Loiseleur, de Zone Science (Télé-Québec), se poursuivra au théâtre du Petit Champlain à Québec, le 27 mai prochain.

Camps 2003

Boys & Girls Learn English à Camp MaroMac. Un camp anglais sportif et artistique région du Mont-Tremblant pour les 6 à 16 ans.

Je choisis la «Grande Aventure... en Anglais!» CAMP D'IMMERSION TOTALE EN ANGLAIS POUR LES JEUNES DE 6 À 17 ANS.

aro InterNational COOPERATION. Une AVENTURE INOUBLIABLE à la hauteur de tes aspirations!!

Un camp d'été pour les enfants et les ados du 30 juin au 15 août.

CAMP GRISON. Le camp Grison est situé à Racine, au cœur des Cantons de l'Est.

DE L'ART DEHORS Camp d'été d'arts visuels du 2 juillet au 22 août.

CAMPS de JOUR ARTISTIQUES. Jazz, funky, chanté-dansé, vidéo, mode et théâtre.

Savourez l'été! Faites cuisiner vos ados! À Bromont, dans les Cantons-de-l'Est.

## É D I T O R I A L

## Le coup de pouce

Élus municipaux et groupes communautaires demandent au gouvernement de bonifier le programme d'aide aux sans-logis du 1<sup>er</sup> juillet. Un geste incontournable tant le programme de cette année est moins généreux que celui de l'an passé.

Certains le pensent, d'autres le disent: comment peut-on déménager en pleine pénurie de logements? À croire que, si chacun restait chez soi, toute cette crise que bien des villes du Québec connaissent depuis trois ans s'effacerait d'un seul coup. On raconte aussi que l'aide temporaire donnée à ces gens-incapables-de-se-reloger-eux-mêmes est un bel exemple de déresponsabilisation. À croire que, sans ce pactole gouvernemental — qui offre le luxe de dormir quelques jours dans des gymnases ou des salles de classe —, chacun arriverait fort bien à se débrouiller.

Les responsables municipaux du dossier de l'habitation ne disent toutefois pas de telles choses. Car ce sont eux qui voient affluer les cas les plus désespérés, qui n'ont que faire des programmes gouvernementaux pour se manifester. Montréal, par exemple, ne s'en est pas vanté mais a hébergé tout l'hiver des gens en hôtel: on ne laisse pas une famille à la rue.

Bien sûr, tout serait plus simple si les gens s'en tenaient à leur logis. Mais la vie n'est pas toujours si réglementée: les couples se défont, les enfants partent de la maison, d'autres naissent et il faut plus d'espace. Ou bien il y a un propriétaire qui veut reprendre le logement du deuxième pour sa fille; ou cet homme malade qui perd son emploi et ne peut plus payer un loyer subitement trop élevé... En fait, les raisons pour déménager, autres que par caprice, sont si nombreuses que même une pénurie ne peut arrêter le mouvement.

Il est clair toutefois que le manque de logements locatifs complique la situation pour tous. La classe moyenne a quelques recours. Elle peut accéder à la propriété, en profitant de taux d'intérêt bas et d'un marché immobilier toujours en effervescence. Elle peut aussi se résoudre à payer davantage. Les spécialistes le savent: longtemps les Québécois ont consacré plus d'argent à leur automobile qu'à leur logement. D'ailleurs, les données du recensement, cette semaine, font voir que bien des ménages — plus de 330 000 en 2000 au Québec — versent moins de 15 % de leurs revenus pour se loger. C'est peu. Mais le marché, au fil des changements de locataires, est à s'ajuster.

Restent les pauvres, avec leurs histoires parfois pathétiques, parfois abracadabrantes, pour qui le marché locatif privé semble de plus en plus inaccessible. D'où le besoin d'un coup de main pour trouver un logis et le payer, puisque la disponibilité des logements sociaux ne suffit pas.

Ce n'est que l'an dernier que le gouvernement du Québec a mis sur pied un programme d'aide aux sans-logis. Il a duré tout l'été, permis à 11 municipalités d'héberger temporairement des gens et fourni une aide financière à 1150 ménages. Le programme concocté en 2003 par le gouvernement Landry est d'une autre eau: les villes pourront désormais offrir de l'aide d'urgence toute l'année mais Québec a gelé son budget de trois millions de dollars au niveau de l'an dernier. Aux municipalités d'assumer le reste de la facture. De plus, seuls les ménages avec enfants auront droit à une aide pour payer leur loyer.

Au congrès de l'Union des municipalités, les élus ont vivement protesté, réclamant que le nouveau gouvernement paie la totalité des mesures de dépannage et étende l'aide aux ménages sans enfants. Des soucis financiers expliquent leurs demandes; des motifs humanitaires les justifient.

L'aide d'urgence, assumée avec soin dans une grande ville comme Montréal, ne peut être laissée au bon vouloir budgétaire de certains élus. La ville de Lévis en est à cet égard un bel exemple, son maire Jean Garon ayant montré bien peu d'empressément, l'an dernier et cette année, à héberger les sans-logis. Évidemment, un tel service implique d'abord de reconnaître qu'il y a des pauvres en ville, ce qui ne va pas de soi partout...

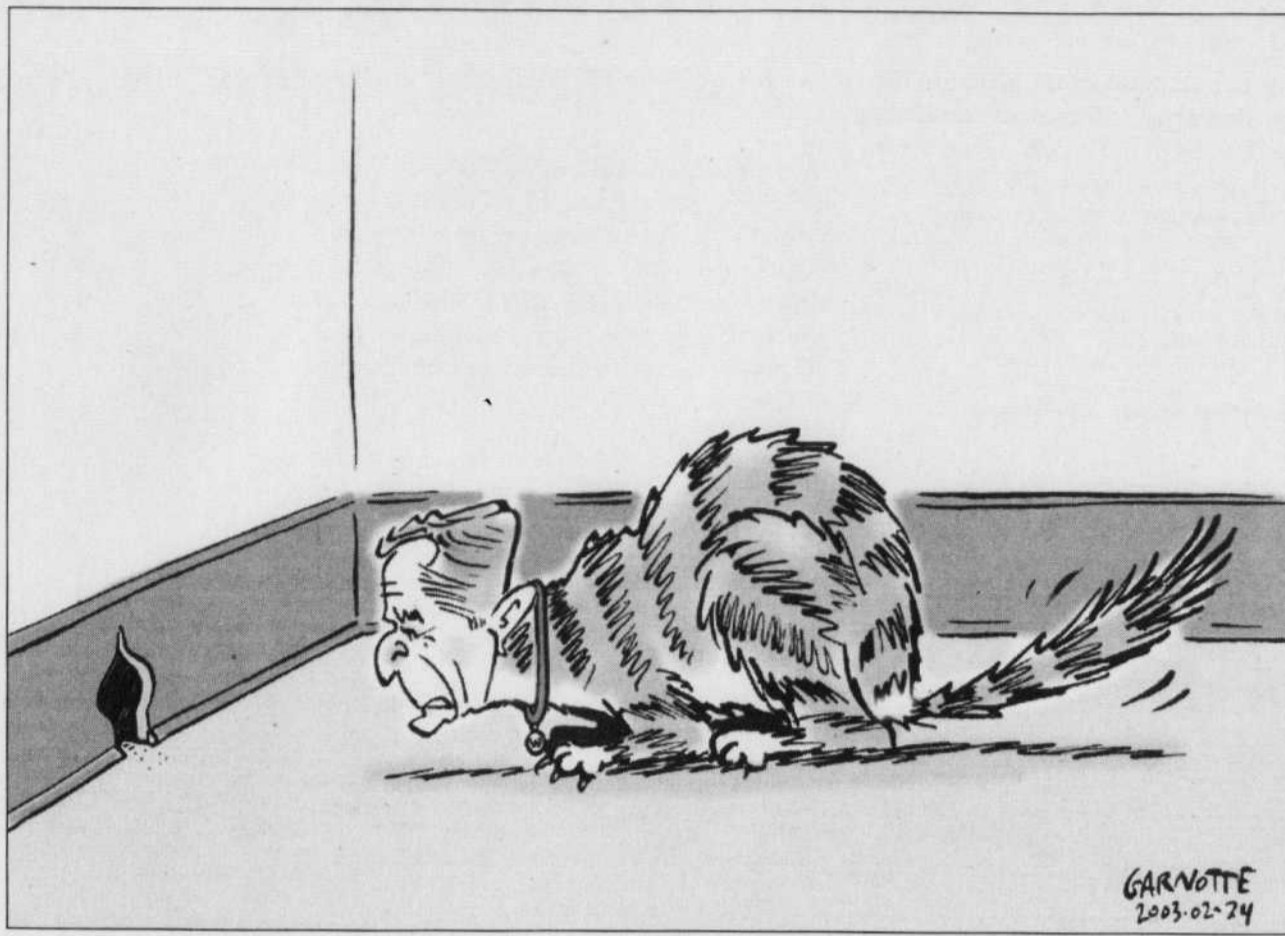
Le soutien financier au logement doit par ailleurs s'étendre à tous. Les villes le souhaitent pour ne pas que l'aide temporaire aux gens seuls et aux couples perdure; la Commission des droits de la personne le réclame en faisant valoir l'aspect discriminatoire du nouveau programme. Mais c'est la réalité qui l'impose: l'an dernier, les ménages sans enfants ont accaparé 40 % de l'aide au loyer. Rien ne laisse prévoir un renversement de tendance.

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, et le premier ministre Jean Charest se sont déjà montrés sensibles à ces arguments. Tant mieux. Mais iront-ils piger les sommes requises à même le budget de construction de logements sociaux permanents de la Société d'habitation du Québec? Ce serait une aberration, mais tout est à craindre quand un gouvernement répète sur tous les toits qu'il n'a pas d'argent.

jboileau@ledevoir.ca



Josée Boileau



GARVOTTE  
2003-02-24

REPRISE

## L E T T R E S

## Légitimer le vol après la guerre?

Le projet de résolution au Conseil de sécurité des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Espagne pour abolir l'embargo sur le pétrole irakien et en donner le contrôle financier aux États-Unis et à la Grande-Bretagne pour payer la guerre illégale que ces deux pays y ont menée — et l'aide humanitaire et de reconstruction d'après-guerre — est un scandale. C'est demander de légitimer le vol. C'est demander à qui a détruit la maison de se faire rembourser les dépenses de son crime par les économies des propriétaires de la maison. L'argent du pétrole irakien doit être géré par les Irakiens eux-mêmes selon leurs priorités de reconstruction, non par d'autres pays au-dessus de leurs têtes (pour leur bien supposé). Il y a trop longtemps que ce peuple a été affamé non seulement par son dictateur mais par tous les pays qui ont imposé à ce peuple l'embargo d'alimentaire contre pétrole.

En tant que citoyens, nous devons nous lever pour dire non au vol du peuple irakien et à l'imposition sur ce peuple de la dictature extérieure des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

La dictature, c'est quand une puissance s'arroge le pouvoir sur un peuple en écrasant le droit de ce peuple à se gouverner lui-même. Le Conseil de sécurité et les Nations unies doivent dire non à cette manœuvre de bandits de grand chemin de la coalition anglo-américaine. C'est aux Américains et aux Anglais de payer le prix des dommages de guerre et des maux humanitaires causés à ce peuple.

Une commission des Nations unies devrait pouvoir en établir le prix et le Tribunal pénal international être saisi des crimes commis et des dommages à payer.

À quoi sert la Charte des Nations unies si elle doit continuer d'être bafouée — avec arrogance et dédain pour l'humanité — comme elle l'est par les Américains, les Anglais et leur supporteurs intéressés espagnols et autres.

À quoi servent nos gouvernements démocratiques de pays convaincus du règne du droit si on bafoue le droit constamment (en invoquant Dieu même à la rescousse quand c'est possible)? Sur quels principes d'autorité allons-nous continuer de pouvoir développer la planète — pour nos enfants en particulier — si les principes qui fondent la Charte des Nations unies, les droits de la personne et le développement sont pour être bafoués aussi effrontément par ces gouvernements dits républicains et de gauche élus eux-mêmes pour respecter le droit?

Guy Demers  
Saint-André-Avellin

## La liberté d'expression et le projet Mékinac

Qui aurait pensé qu'en l'an 2003 la liberté d'exprimer ouvertement ses opinions ne serait pas accessible à tous? Et pourtant, depuis que j'ai exprimé l'opinion de nombreuses personnes qui s'inquiètent du sort qu'on réserve à un des plus beaux bijoux de notre région, la pression subie est énorme.

À un point que je me demande si en Mauricie il est permis de poser des questions et de demander des éclaircissements. J'ai mal à ma démocratie car aussi naïvement que cela puisse paraître, il me semble que nous avons droit à la liberté d'opinion, d'autant plus lorsque cette opinion est soutenue par plusieurs.

Je suis bénévole au sein d'un conseil régional en environnement parce que je crois que le mieux-être d'une population passe par la qualité de vie, la santé, donc par un environnement sain. Je crois en l'harmonie d'un développement qui tient compte des trois composantes essentielles: l'économique, le social et l'environnemental. C'est cela qu'on appelle le développement durable.

Le CRÉ Mauricie n'est pas contre le projet

de développement du lac Mékinac mais il demande une consultation populaire réelle sur le projet. Nous sommes d'avis qu'une grande transparence et une information complète sont un gage de succès dans ce genre de dossier. Malheureusement, M. Vaugois, représentant des promoteurs, n'est manifestement pas de cet avis. Dans quelle société vivons-nous où seules les voix totalement favorables au projet sont permises alors qu'il s'agit de la vente du patrimoine public? J'ai un mandat du Conseil régional de la Mauricie pour représenter le public dans les questions environnementales en Mauricie. Pourquoi me demande-t-on de me taire?

Je continue à croire que la terre, l'eau, la forêt et l'air que nous respirons ne se limitent pas à un territoire administratif mais sont une richesse collective que nous avons le droit et le devoir de protéger collectivement. J'ose espérer que je ne suis pas la seule à penser de cette façon.

Chantal Trocier  
Le 12 mai 2003

## Bien traités

Je voudrais féliciter le nouveau ministre de la Santé sur sa position à l'égard de l'hôpital Rivière-des-Prairies. A mon humble avis, il ne faut pas sortir les patients de cette institution où ils sont très bien traités malgré certains incidents, inévitables avec ce genre de bénéficiaires. En tant qu'infirmière, j'y ai travaillé pendant 15 ans: la nourriture est excellente et abondante, les soins d'hygiène adéquats (patients baignés tous les jours); il y a un grand terrain à l'extérieur où ils sortent souvent sous surveillance, des jeux, un petit jardin, une petite ferme avec quelques animaux. Il faudrait permettre au public de visiter l'endroit et de constater que ces pauvres gens ont une certaine qualité de vie; c'est leur chez-soi et leurs parents, qui sont réalistes, le savent bien.

Louise Bonin

## LIBRE OPINION

Les justes positions de M<sup>gr</sup> Ouellet

P. PIERRE MASTROPIETRO  
Off.m.

Dans son article intitulé «Le Vatican est parmi nous — Un discours décollé de la réalité» publié fin avril dans *Le Devoir*, M. Jean-Paul Lefebvre commente à sa façon les interventions et les prises de position officielles de M<sup>gr</sup> Marc Ouellet, archevêque de Québec, depuis sa récente intronisation.

L'auteur commence son article en mettant en contraste le pontificat de Jean-Paul II avec la collégialité épiscopale, en soutenant que le nouvel archevêque de Québec «défend l'esprit et la lettre de toutes les positions de Rome dans les domaines où elles viennent en contradiction flagrante avec les valeurs modernes et avec la conscience de la grande majorité des croyants».

La contradiction à laquelle fait allusion l'auteur de l'article, si elle existe, ne se situe pas dans la position adoptée par le pape Jean-Paul II ou M<sup>gr</sup> Ouellet, car, tous deux, jusqu'à ce jour, ne font que vivre et transmettre la foi des apôtres Pierre et Paul, mais plutôt dans celle de ceux qui, consciemment ou non, s'en sont éloignés, et ce parfois même au nom de la collégialité épiscopale, des valeurs modernes et même de la conscience.

Certes, la collégialité épiscopale considérée en soi est non seulement une chose bonne, mais aussi précieuse et nécessaire: elle est un don de Dieu à l'Église. Mais, comme pour tout don de Dieu, le problème réside souvent dans ce qu'on en fait, dans la réalité quotidienne du vécu ecclésial. Si ce don est divin, il ne faut pas oublier que ceux qui en sont les sujets directs et les ministres, c'est-à-dire les évêques catholiques du monde entier, sont encore bien humains.

De plus, ce n'est que dans la parfaite communion du collège des évêques dans la foi et la mission de Pierre, dont Jean-Paul II est l'actuel successeur, que

celui-ci trouve son sens, sa valeur et sa finalité. C'est Pierre qui, avec ou sans le collège des successeurs des apôtres, continue de jouir de la promesse d'infailibilité en matière de dogme et de morale, et non le contraire. Un collège d'évêques qui ne serait pas uni à Pierre ne saurait être qu'une négation parmi tant d'autres de la nature même de l'Église, et deviendrait donc sans consistance ni fondement. Mettre ainsi en contraste Jean-Paul II avec la collégialité épiscopale, c'est ignorer à la fois qui est Jean-Paul II et ce qu'est, ou plutôt ce que devrait être, la collégialité épiscopale. [...]

Sans vouloir porter ici de jugement sur ce que M. Lefebvre appelle «les valeurs modernes», je ne peux que m'interroger quant à la nature et à la longévité de ces dernières. Si, comme l'affirme l'auteur, les positions de Rome leur «viennent en contradiction flagrante», il serait bon qu'il nous explique depuis quand, dans l'Église catholique, les valeurs chrétiennes, inspirées directement de l'Évangile depuis plus de 2000 ans et pourtant toujours actuelles, ne sont plus universelles.

À moins que le mot «catholique» ne veuille pas dire la même chose pour l'auteur et pour nous — ce qui impliquerait alors que nous ne pratiquons pas ou plus la même religion —, il serait bon qu'il nous dise d'où il tire ces valeurs modernes et, aussi, pendant combien d'années encore il prévoit que celles-ci vont demeurer telles avant de porter à leur tour ombrage de quelque façon à la conscience et aux valeurs d'une grande majorité de «futurs croyants en d'autres valeurs», qui ne croiront plus aux siennes. [...]

M. Lefebvre poursuit en affirmant que l'argumentation de M<sup>gr</sup> Ouellet «incite à croire que les circonstances sont propices à un débat public sur l'avenir de l'Église au Québec». L'auteur continue en citant certaines réponses de M<sup>gr</sup> Ouellet aux journalistes, notamment en

ce qui a trait à l'accès des femmes au sacerdoce, à l'encyclique *Humanae Vitae*, aux divorcés réengagés, etc.

Qui sait si, avant de juger le discours de l'archevêque de Québec, M. Lefebvre ne ferait pas mieux d'examiner ses propres propos? Il accuse à tort et à travers le primat de l'Église au Canada, alors que celui-ci ne fait que son devoir de pasteur dans son archidiocèse en conservant et en transmettant, en toute charité et vérité, l'intégrité du dépôt de la foi, et ce, dans la fidélité à la mission et à la grâce qu'il a reçues de Dieu et de l'Église.

Qui sait si l'auteur — en examinant un peu plus profondément et surtout objectivement, à la lumière de la Parole de Dieu, de la Tradition et du Magistère, la réalité de l'Église actuelle, et plus particulièrement celle de l'Église au Québec — ne finirait pas par se rendre compte que c'est plutôt cette même réalité ecclésiale de notre belle province qui, bien avant d'en perdre le nom, a commencé et n'a cessé depuis de prendre ses distances par rapport à ses racines religieuses catholiques et romaines, et ce, jusqu'à perdre le souvenir de ses origines mystiques et chrétiennes?

## Exemples

La propre argumentation de M. Lefebvre ne pêche pas par excès de rigueur et de cohérence intellectuelle. En voici quelques exemples:

■ L'allusion de l'auteur à «l'expérience des millions de couples baptisés, croyants et pratiquants dans le monde, qui ont clairement, définitivement et avec raison refusé l'encyclique sur la pilule»; puis, en parlant du schisme actuel, il continue en affirmant: «Les baby-boomers et leurs enfants ont quitté l'Église en masse et, dans la majorité des cas, ont abandonné toute pratique religieuse.»

Il faudrait ici que M. Lefebvre se décide, à savoir si ses millions de baptisés, croyants et pratiquants dans

le monde auxquels il se réfère pratiquent ou ne pratiquent pas...

■ L'usage que M. Lefebvre fait des «porteurs de la Bonne Nouvelle»; en prenant tour à tour la défense de la collégialité épiscopale menacée par le discours romain de M<sup>gr</sup> Ouellet, puis en accusant systématiquement les évêques qui composent «individuellement et collectivement» cette même collégialité de marcher en sùjet, d'avoir choisi de ne pas discuter en public des sujets réservés à Rome, attribuant à leur manque d'humilité le conflit entre les cultures et la foi, tout en exhortant enfin ces derniers à donner au besoin leur démission pour se rapprocher du peuple de Dieu...

Ce doux mélange à la fois d'intérêts et de mépris pour les personnes des évêques, doux mélange complet, à la fin de l'article, par une comparaison de mauvais goût de M<sup>gr</sup> Ouellet avec le cardinal Léger, démontre clairement que c'est plutôt la tournure d'esprit de M. Lefebvre qui est une flagrante contradiction.

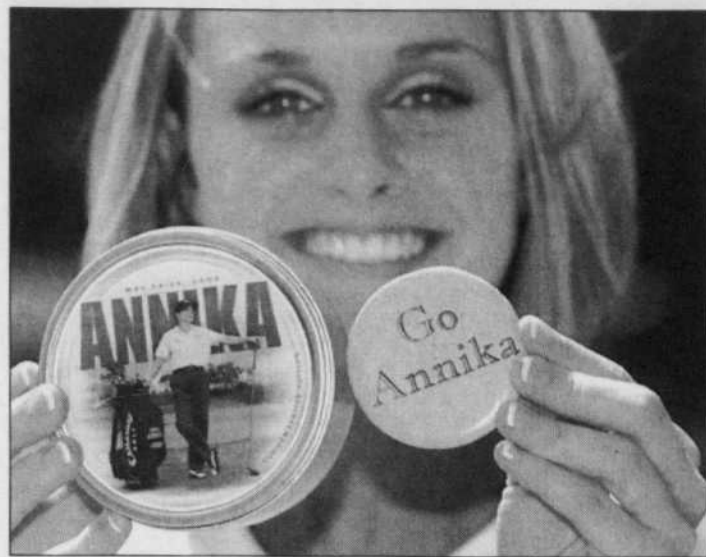
M. Lefebvre, tout au long de son plaidoyer, ne cherche qu'à transmettre coûte que coûte un message en exploitant toutes les cordes sensibles d'un malaise qui mine et divise l'Église depuis des années au Québec. [...]

Qui sait si, au fond, et au-delà de toutes les considérations fausses et biaisées de M. Lefebvre, l'article *Le Vatican est parmi nous* n'aura pas eu, malgré lui, le mérite non seulement de faire prendre conscience à de nombreux lecteurs catholiques et même non catholiques, de la nécessité objective pour eux de mieux connaître les racines et les origines de cette religion [...] mais aussi de donner la possibilité à chaque catholique de mieux assumer, au besoin, son identité de baptisé, de croyant et de pratiquant en prenant résolument les distances qui s'imposent par rapport au schisme qui, bien que non déclaré, est malheureusement, et ce depuis fort longtemps, consommé et bien collé à la réalité de notre vie ecclésiale du Québec.

## LE DEVOIR

## LES SPORTS

## «Go Annika»



KEVIN LAMARQUE REUTERS

À QUELQUES jours du tournoi Colonial, ce n'était pas un lundi comme les autres au sein du circuit de la PGA. À l'intérieur, dans la boutique, on vendait des macarons sur lesquels on avait inscrit «Go Annika», ainsi que des balles autographiées portant son numéro fétiche, le 59. Les organisateurs du tournoi ont émis 583 accréditations. Il s'agit là d'une hausse vertigineuse comparativement à l'an dernier, alors que 178 représentants des médias avaient assisté à cette épreuve. Il y aura donc près de cinq fois plus de journalistes que de concurrents. Après trois mois de publicité, de débats et de controverse, Sorenstam obtiendra finalement la chance d'évaluer la qualité de son jeu après avoir accepté une invitation du commanditaire.

## EN BREF

## Trio d'argent à Despatie

Ciudad Juarez, Mexique (PC) — Alexandre Despatie, de Laval, a remporté une troisième médaille d'argent cette semaine, dimanche, quand il a terminé deuxième à la tour masculine de 10 mètres pour terminer la huitième étape du circuit du Grand Prix de plongeon de la FINA. Despatie a aussi remporté des médailles d'argent, cette semaine, au tremplin synchronisé de trois mètres et à la tour synchronisée de 10 mètres, les deux avec Philippe Comtois, de Laval.

## Cipollini entre dans l'histoire

Montecatini Terme, Italie (AP) — Le champion du monde italien Mario Cipollini, dont l'équipe Domina Vacanze n'a pas été invitée, hier, à participer au prochain Tour de France, a signé sa 42<sup>e</sup> victoire d'étape sur le Tour d'Italie, battant ainsi le record de son compatriote Alfredo Binda. «Super Mario» a devancé au sprint l' Australien Robbie McEwen dans la 9<sup>e</sup> étape du Giro. Agé de 36 ans, il avait égalé la veille le record vieux de 70 ans de Binda.

Ottawa 3, New Jersey 1

## Jason Spezza sonne le réveil des Sénateurs

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Kanata, Ont. — Ses adversaires peinent à marquer contre Martin Brodeur et il a fallu que l'un de ses coéquipiers le déjoue pour que les Sénateurs évitent l'élimination devant leurs partisans qui emplissent le Centre Corel à capacité.

Les Sénateurs l'ont emporté 3-1 contre les Devils et le but victorieux a été crédité à Martin Havlat, à 7:59 de la troisième période.

Mais c'est le défenseur Richard Smehlik qui a accidentellement poussé la rondelle derrière la ligne rouge en la frappant de son patin sous le gardien assis sur la patinoire face à son filet.

Jason Spezza, qui a participé au but de Havlat, a ensuite marqué le premier but des Sénateurs en 21 avantages numériques dans cette série (leur sixième lundi), en faisant dévier une passe de Chris Phillips.

Le deuxième choix du repêchage de 2001 en était à son premier match à vie en séries et Jacques Martin va se féliciter longtemps de l'avoir inséré dans sa formation dans l'espoir de secouer son attaque en général et son jeu de puissance en particulier.

«Il a vraiment fait une différence pour eux et il a montré qu'il peut jouer dans les séries à ce niveau», a

constaté Brodeur, qui a aussi reconnu que les Devils «n'ont pas offert une solide performance».

Les Sénateurs n'ont jamais perdu un match des présentes séries quand ils ont marqué un but en avantage numérique.

Spezza a centré un trio complété par Peter Schaefer et Havlat. Patrick Lalime a par ailleurs offert une solide performance après avoir été chancelant lors du match précédent.

Todd White (Sénateurs) et Scott Stevens (Devils) s'étaient échangé des buts à la deuxième période.

C'était la première fois en sept occasions que les Sénateurs gagnaient un match tandis qu'ils faisaient face à l'élimination. Aussi, ils n'ont toujours pas subi deux défaites de suite à Kanata.

La nature humaine étant ce qu'elle est, les Sénateurs, qui étaient dans une situation désespérée, ont été les plus acharnés sur la patinoire. Seul le trio de l'infatigable John Madden leur a régulièrement causé des ennuis.

Le cinquième match de la série, que les Devils dominent toujours 3-2, sera présenté mercredi au New Jersey.

Les Devils sont la seule équipe à avoir comblé un déficit de 3-1 en finale d'Association, il y a trois ans, contre les Flyers de Philadelphie.

## Tournoi de la coupe Memorial

## Des Remparts en difficulté

ROBERT LAFLAMME  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les Remparts de Québec sont déjà en mauvaise posture à la suite de la défaite de 3-2 que leur ont infligée les Rockets de Kelowna, hier, au tournoi de la coupe Memorial.

Encouragée par une foule de 10 145 spectateurs au Colisée, l'équipe hôte de la compétition a subi un deuxième revers en autant de sorties. Elle sera confrontée à l'élimination, jeudi, quand elle se frottera aux champions de la LHJMQ, les Olympiques de Hull.

L'histoire joue en sa faveur parce que ce n'est jamais arrivé à l'équipe hôte de perdre ses trois matchs.

Comme ce fut le cas samedi contre les Rangers de Kitchener, les Remparts ont lutté vaillamment, mais il leur a manqué un petit quelque chose.

Dominés 32-21 dans les tirs, ils n'ont pas fait preuve du même opportunisme que les Olympiques dimanche.

Vaincus 4-1 la veille, les champions de l'Ouest ont offert un bien meilleur effort. Kiel McLeod, Tyler Mosienko et Simon Ferguson leur ont fourni l'assurance de disputer au moins le match de bris d'égalité vendredi. Timofei Shishkanov et Alexandre Rouleau ont assuré la réplique des perdants.

Le résultat de lundi fait en sorte que les Olympiques s'assureraient d'une participation à la finale de dimanche en l'emportant contre les Rangers aujourd'hui.

## HOCKEY

FINALES D'ASSOCIATION  
(Quatre de sept)

ASSOCIATION DE L'EST  
Ottawa (1) c. New Jersey (2)  
(New Jersey mène la série 3-2)

Hier  
New Jersey 1 Ottawa 3

ASSOCIATION DE L'OUEST  
Minnesota (6) c. Anaheim (7)  
(Anaheim gagne la série 4-0)

## BASEBALL

## LIGUE NATIONALE

Section Est		G	P	Moy.	Diff
Atlanta		31	13	.705	—
Montréal		27	17	.614	4
Philadelphie		25	19	.568	6
New York		19	25	.432	12
Floride		19	26	.422	12 1/2
Section Centrale					
Chicago		25	19	.568	—
St. Louis		22	20	.524	2
Houston		23	21	.523	2
Cincinnati		22	22	.500	3
Pittsburgh		18	26	.409	7
Milwaukee		16	29	.356	9 1/2
Section Ouest					
San Francisco		27	16	.628	—
Los Angeles		24	20	.545	3 1/2
Colorado		21	23	.477	6 1/2
Arizona		20	24	.455	7 1/2
San Diego		13	32	.289	15

## Hier

St. Louis 2 Chicago Cubs 0  
Milwaukee 6 San Diego 5  
San Francisco en Arizona

## Aujourd'hui

Floride à Montréal, 19h05  
Chicago Cubs à Pittsburgh, 19h05  
Philadelphie à N.Y. Mets, 19h10  
Atlanta à Cincinnati, 19h10  
San Diego à Milwaukee, 20h05  
St. Louis à Houston, 20h05  
San Francisco en Arizona, 21h35  
Colorado à Los Angeles, 22h10

## LIGUE AMÉRICAINE

Section Est		G	P	Moy.	Diff
New York		28	16	.636	—
Boston		27	17	.614	1
Toronto		23	22	.511	5 1/2
Baltimore		19	24	.442	8 1/2
Tampa Bay		18	25	.419	9 1/2
Section Centrale					
Minnesota		25	18	.581	—
Kansas City		24	18	.571	1/2
Chicago		20	24	.455	5 1/2
Cleveland		15	28	.349	10
Detroit		9	33	.214	15 1/2
Section Ouest					
Seattle		28	15	.651	—
Oakland		26	17	.605	2
Anaheim		21	21	.500	6 1/2
Texas		19	24	.442	9

ELLE A LA COURSE DANS LE SANG.  
C'EST INDISCUTABLE.

Du circuit de Mosport au fameux Nürburgring en Allemagne, en passant par le California Speedway, la IS 300 conquiert bien des cœurs (et affiche des temps records) depuis son lancement, il y a à peine quelques années. Et aujourd'hui, nous vous présentons la toute nouvelle IS 300 SportDesign, dotée de roues en alliage de 17 po, d'un différentiel à glissement limité et d'un aileron arrière. Appuyez sur la pédale en aluminium perforé et vous bondirez de 0 à 60 mi/h en seulement 6,8 secondes. Voilà de bons moments en perspective, n'est-ce pas ? Passez vite faire un essai routier chez le concessionnaire Lexus le plus proche. Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus : 1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

LA LEXUS IS 300 SPORTDESIGN, À PARTIR DE 39 075 \$\*

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS



LA LEXUS IS 300 SPORTDESIGN

\*PDSF de la Lexus IS 300 SPORTDESIGN 2003. Frais de transport, de préparation, d'immatriculation et taxes en vigueur en sus. Le véhicule n'est pas identique à celui qui est montré.